



DUL de / L.U.D. of Notre-Dame-de-Lourdes

C.P. / BOX 89

NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MANITOBA, CANADA R0G 1M0

TELEPHONE: (204) 248-7290

COURRIEL / E-MAIL : [villagend@mymts.net](mailto:villagend@mymts.net)

WWW.NOTRE-DAME-DE-LOURDES.CA



## DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

**LE 3 MAI 2024**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRA-ORDINAIRE DU DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES QUI A EU LIEU COMMENÇANT À 12 H 00 LE VENDREDI 3 MAI 2024.

### **PRÉSENTS :**

Denis Bibault, membre de la municipalité de Lorne

Bev Collet, membre élue du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes (téléphone)

Cheryl Dyer-Vigier, membre du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Joël Comte, membre du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

### **AUSSI PRÉSENTE :**

Lilliane Sorin, secrétaire de séance et assistante administrative

Ayant le quorum, Cheryl a déclaré la réunion ouverte à 12 h 05.

### **Adoption de l'ordre du jour :**

#### **Résolution no 51 / 24 – Adoption de l'ordre du jour**

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Denis Bibault

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion extra-ordinaire du 3 mai 2024 soit approuvé.

ADOPTÉE

### **Arène Notre-Dame -**

#### **Résolution no 52 / 24 – Arène Notre-Dame**

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

ATTENDU QUE le *Conseil du district de loisirs de Notre-Dame* prévoit une dépense d'environ 911 000,00 \$ pour la première phase de son projet de rajeunissement de l'arène ;

ET ATTENDU QUE ce conseil a déjà accumulé la somme de 348 000 \$ et qu'il fait demande auprès du *Programme de subvention pour la création de collectivités durables* pour une subvention de 100 000,00 \$ ;

ET ATTENDU QUE ce conseil demande pour de l'appui financier de la part de la Municipalité de Lorne et du D.U.L de Notre-Dame-de-Lourdes ;

IL EST RÉSOLU QUE la Municipalité de Lorne soit informée que le comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes s'engage à contribuer la somme maximale de 231 500 \$ (donc le partage à 50%) ;

IL EST RÉSOLU qu'une entente soit rédigée pour traiter du remboursement par le *Conseil du district de loisirs de Notre-Dame-de-Lourdes*.

ADOPTÉE

#### **Budget 2024 -**

##### **Résolution no 53 / 24 – Budget 2024**

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE les budgets du compte général et du compte des services publics soient approuvés.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le taux exprimé en millième pour 2024 du district urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes sera 11,906 et celui pour les services spéciaux sera 2,931.

ADOPTÉE

#### **Ajournement :**

##### **Résolution no 54 / 24 – Ajournement**

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire soit ajournée à 12 h 30.

ADOPTÉE

---

Membre, Cheryl Dyer-Vigier

---

Secrétaire de séance, Lilliane Sorin